

## 146449 - Le jugement de la réception de cadeaux et de la consommation du gâteau lors de son anniversaire organisé par sa famille

### La question

Allah soit loué. Je ne fête pas mon anniversaire. Mais si on m'offre un cadeau lors de mon anniversaire, que devrais-je faire? L'accepter ou le rejeter? Sachons que mon amie se fâcherait au cas où je n'accepterais pas son cadeau. Ma famille célèbre souvent cet événement en confectionnant des gâteaux. Que faut il faire? M'est il permis d'en consommer? Que faire si on m'offrait un cadeau un jour après mon anniversaire sachant que le cadeau avait été acheté pour l'anniversaire..M'est il permis de l'accepter?

### La réponse détaillée

Célébrer son anniversaire et en faire une fête annuelle est une innovation et une imitation des mécréants. Voilà pourquoi il est interdit, qu'on en fasse une affaire cultuelle ou une simple coutume. Vous avez bien fait de ne pas fêter l'évènement. Nous demandons à Allah de vous récompenser par le bien pour cela.

Si votre famille tient à célébrer votre anniversaire, on vous demande deux choses: la première est de les conseiller et de leur expliquer que ce qu'ils font n'est pas permis par notre religion. La seconde est de ne pas participer à la cérémonie et de vous abstenir de tout geste qui exprime la satisfaction. Ce critère vous aide en ce qui concerne la réception des cadeaux qu'on vous offre et les repas et gâteaux préparés à cette occasion.

En principe, vous ne devriez accepter aucun cadeau offert à cette occasion, qu'il vous soit remis le jour de l'anniversaire ou après puisque sa simple acceptation est une reconnaissance de la manifestation, une aide à son maintien. Cherchez une belle excuse pour ne pas l'accepter. Si vous craignez la détérioration de vos relations avec votre amie, expliquez lui que vous accepterez tout cadeau qu'elle vous offrira au nom de votre amitié, sauf quand il s'agit de marquer cette cérémonie innovée. Il faut aussi lui expliquer que vous n'accepterez pas un tel cadeau à l'avenir et que vous le lui en ferez pas lors de son adversaire..

Les repas et gâteaux préparés à cette occasion doivent être évités car leur préparation et leur consommation font partie de la célébration. Votre refus d'en manger exprime votre claire opposition à l'innovation, ce qui pourrait les amener à y mettre fin. Voir les réponses données aux questions n° [9485](#), [90026](#), [26804](#) et [89693](#).

Allah le sait mieux.